

## Projet pilote «Pool de financement pour l'organisation de formations continues»

# Compétence transculturelle

**L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) veut renforcer la compétence transculturelle chez les professionnels de la santé en créant un «pool de financement». Les fonds communs seront gérés par l'Ecole de soins infirmiers du Lindenhof, de Berne. Les demandes peuvent être déposées dès ce jour.**

*Christina Eggenberger*

Les besoins de la société ont évolué sous l'influence de la migration et comportent un certain nombre de défis pour le système de santé. Les migrantes et les migrants forment un cinquième de la population suisse. Ils contribuent à notre prospérité, participent au financement de notre système de santé et, partant, souhaitent accéder aux prestations sanitaires si la situation l'exige. Or en cas de maladie ou d'accident, beaucoup d'entre eux constatent à leurs dépens que nos institutions sanitaires leur sont étrangères et qu'ils n'accèdent pas pleinement à leurs prestations. Souvent, des aspects essentiels de leur vie et des maladies qu'ils ont vécues ne sont pas pris en compte lors du diagnostic. Les barrières linguistiques et socioculturelles sont autant d'obstacles à un traitement approprié. Ces situations exigent l'intervention d'un spécialiste possédant la compétence transculturelle nécessaire pour reconnaître et atténuer les difficultés de communication. Ce n'est qu'à ce prix que ces personnes pourront être prises en charge de manière efficace et adéquate, indépendamment de leurs sexe, origine et couche sociale.

L'OFSP a lancé un projet pilote pour augmenter la compétence transculturelle du personnel

soignant, des sages-femmes, des médecins et des autres professionnels de la santé. Un pool de financement destiné à l'incitation et au développement permet désormais de soutenir les projets de formation visant à améliorer ces aptitudes dans le domaine de la santé. Ces fonds sont gérés par l'Ecole de soins infirmiers du Lindenhof, de Berne.

Les premières demandes peuvent être envoyées à cette institution dès le 30 novembre 2006 jusqu'au 28 janvier 2007. Celle-ci en fera l'examen et pourra donner son accord. Une deuxième invitation à présenter des offres sera lancée au début de l'été 2007. Seront recevables les demandes déposées par les institutions œuvrant pour la santé telles que les hôpitaux, les écoles professionnelles, les hautes écoles, les cliniques, les services de soins psychiatriques, les services de conseil et de thérapies, les établissements médicaux-sociaux, les associations professionnelles dans le domaine de la santé, quelle que soit la région (linguistique).

Le site Internet de l'Ecole du Lindenhof, [www.lindenhof-schule.ch](http://www.lindenhof-schule.ch), propose de plus amples informations sur le projet, un guide pour les demandes et les formulaires correspondants.

Correspondance:

Christina Eggenberger, lic. rer. soc.  
Office fédéral de la santé publique  
Section Egalité des chances et santé  
CH-3003 Berne  
Tél. 031 323 11 69

[christina.eggenberger@bag.admin.ch](mailto:christina.eggenberger@bag.admin.ch)